

Parcours Droit-Marché de l'Art (Quimper)

Objectifs de la formation

Ce parcours, exigeant une forte capacité de travail, offre une formation spécialisée qui ouvre la voie vers les marchés de l'art et le métier de commissaire-priseur. Il est destiné à former des juristes actifs dans les organismes culturels français et internationaux. Parmi les compétences à acquérir, on soulignera : maîtriser un vocabulaire technique spécifique à l'art et au droit, savoir dater une œuvre, identifier le courant et la période artistique à laquelle elle appartient, caractériser les techniques utilisées, maîtriser la réglementation du marché de l'art. Sont également proposés des cours d'infographie et une approche des réalités professionnelles avec un stage (en S6).

Promotion 2019-2020

16 inscrits

16 admis

Taux de réussite : 100 %

Répondants à l'enquête : 7 sur 16

Taux de réponse : 43,7%

CARACTÉRISTIQUES DES ÉTUDIANTS INSCRITS EN 2019-2020 ET DES RÉPONDANTS À L'ENQUÊTE

(n = nombre d'individus)

	Inscrits (n=16)	Répondants (n=7)
Résultats Licence 3 année 2019-2020		
Admis	100% (n=16)	100% (n=7)
Ajournés	-	-
Genre		
Femmes	81,3% (n=13)	85,7% (n=6)
Hommes	18,7% (n=3)	14,3% (n=1)
Régime d'inscription		
Formation initiale	100% (n=16)	100% (n=7)
Formation continue/Reprise d'études/VAE	-	-
Lieu d'obtention du baccalauréat		
Finistère	12,5% (n=2)	14,3% (n=1)
Départements bretons hors Finistère	12,5% (n=2)	14,3% (n=1)
Autres départements français	68,7% (n=11)	57,1% (n=4)
Etranger	6,3% (n=1)	14,3% (n=1)
Age médian en L3 en 2019-2020	22,5 ans	22 ans

Sauf précisé, cette fiche présente uniquement les résultats des admis à la Licence Droit Marché de l'Art (Quimper) ayant répondu à l'enquête, soit n=7

PARCOURS DEPUIS LE BACCALAURÉAT DES ADMIS, ISSUS DE LA FORMATION INITIALE (N=7)

- ❖ **71,4%** des répondants issus de la formation initiale déclarent que la Licence *Droit – Marché de l'Art*, correspond à leur **choix initial d'orientation post-bac (n=5)**.

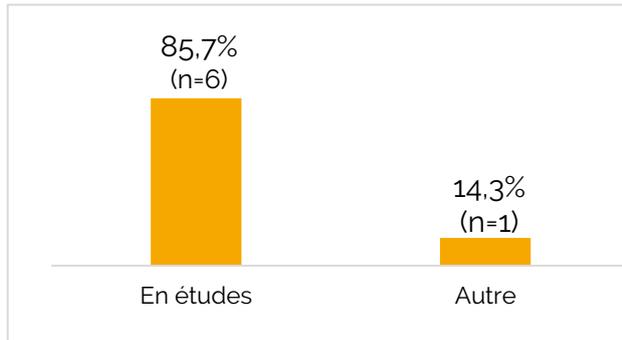
Entre l'obtention du baccalauréat et l'année de L3 :

- 28,6% (n=2) ont redoublé, (1 sa 2^{ème} année et 1 sa 3^{ème} année)
- 14,3% (n=1) ont connu une réorientation
- 71,4% (n=5) n'ont pas interrompu leurs études
- 71,4% (n=5) ont obtenu leur licence en 4 ans, 14,3% (n=1) en 5 ans et 14,3% (n=1) en 6 ans ou plus.



42,9% (n=3) ont obtenu au moins un autre diplôme :

- Autre licence ou licence Professionnelle (n=2)
- Diplôme Universitaire (n=1)



85,7% sont en études l'année qui suit l'obtention de leur Licence

➤ LES ARRÊTS D'ÉTUDES après la licence (n=1)

Raison principale de l'arrêt des études

- Raisons médicales/familiales

Reprise d'études envisagée

- Oui

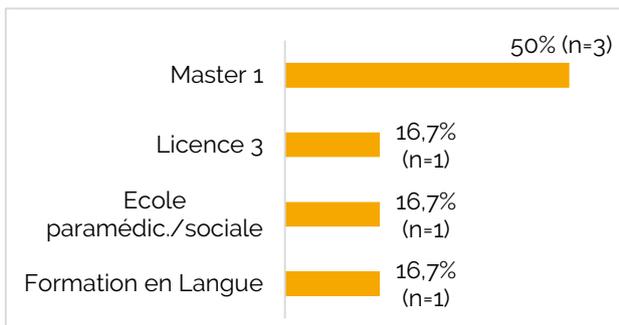
Echéance reprise d'études

- L'année prochaine (2021-2022)

14,3% ont arrêté leurs études après la licence (1 sur 7)

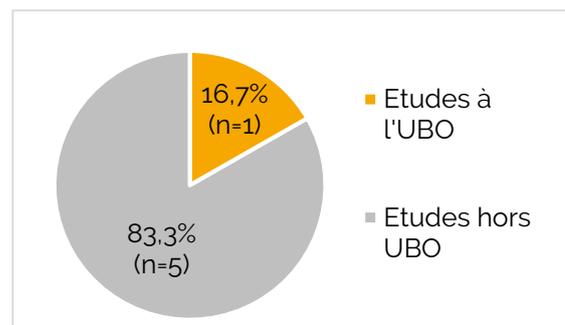
➤ LES POURSUITES D'ÉTUDES après la licence (n=6)

Types d'études suivies en 2020-2021 :



50% sont en Master l'année qui suit l'obtention de leur licence

Lieu d'études 2020-2021 :



83,3% sont en poursuite d'études hors UBO l'année qui suit l'obtention de leur Licence

Pour 66,6% des répondants en études en 2020-2021, la formation suivie correspond à leur 1^{er} choix post-licence (n=4)



Raison principale du départ de l'UBO (n=5) :
(1 non-réponse)

- Formation inexistante à l'UBO (n=2)
- Formation plus réputée ailleurs (n=1)
- Autre raison (n=1)

➤ INTITULÉS DES FORMATIONS suivies en 2020-2021

Formations suivies à l'UBO (n=1) :

- Licence 3. Administration Economique Sociale - Administration et Gestion des Territoires (AES-AGT)

Formations suivies en dehors de l'UBO (n=5) :

- Master 1
 - Histoire de l'art. Université de Rennes 2. Ille-et-Vilaine
 - Patrimoine et Musées. Parcours Médiations Culturelles et Numérique. *Université Jean Moulin Lyon 3.*
 - Droit Notarial - Parcours Droit rural. *Université de Dijon.*
- Bachelor (équivalent Licence) in physiotherapy. *European School of Physiotherapy of Amsterdam. Pays Bas*
- Formation en Anglais. *English Centre, Malte.*

LES CANDIDATURES POST-LICENCE (Tous répondants ADMIS/NON ADMIS à la L3) (n=7)

Plusieurs candidatures possibles

- 71,4% ont candidaté pour intégrer un Master (n=5)
- 14,3% ont candidaté dans une licence (n=1)
- 14,3% ont candidaté pour un Bachelor en Physiothérapie (n=1)

LES CANDIDATURES MASTER (n=5)

Première prise de renseignements sur les Masters :

- En 3^{ème} année (n=5)

Nombre de candidatures en Master déposées :

Moyenne : 10 / Médiane : 5 / Minimum : 4 / Maximum : 29

Réponses obtenues suite aux candidatures déposées :

- Plusieurs réponses positives : 40% (n=2)
- Une seule réponse positive : 40% (n=2)
- Aucune réponse positive : 20% (n=1)

Critères retenus pour faire son choix de Master pour ceux ayant reçu plusieurs réponses positives (n=2) (*plusieurs réponses possibles*) :

- Contenu des enseignements (n=2)
- Lieu de formation (n=1)
- Réputation de la formation (n=1)
- Modalités de stage (n=1)
- Partenariats professionnels (n=1)

60% des candidats au **Master** en ont intégré un en 2020-2021 (3 sur 5)

Soit 42,9% des répondants sont en master en 2020-2021 (3 sur 7)

Retrouvez l'ensemble des résultats des anciennes promotions de Licence :

<https://www.univ-brest.fr/cap-avenir/menu/Enquetes-Observatoire>

Contact : observatoire.universite@univ-brest.fr